

L'apprentissage en état d'alerte

Formation La filière, qui attend des annonces d'aides du gouvernement ce jeudi, risque un coup d'arrêt sévère à la rentrée prochaine

Il paraît loin le temps où l'on célébrait le boom de l'apprentissage. Pourtant, c'était en février. La ministre du Travail, Muriel Pénicaud, annonçait alors une hausse de 16% du nombre de jeunes entrés en apprentissage entre 2018 et 2019. Quatre mois plus tard, l'heure n'est plus à la fête. La crise du coronavirus a touché les entreprises, notamment les PME, grandes pourvoyeuses de contrats en apprentissage.

Affaiblies, nombre d'entre elles ont dû prendre des mesures d'urgence : « Beaucoup d'apprentis ont été mis au chômage partiel, notamment dans le secteur de l'automobile, la restauration, la construction, l'aéronautique, le transport, l'hôtellerie », constate Aurélien Cadiou, président de l'Association nationale des apprentis de France. « Et l'on observe une augmentation des ruptures de contrat de l'ordre de 2 à 4%

dans certaines filières », indique Yves Hinnekint, président de Watt, une association qui fédère des écoles et des CFA (centres de formation d'apprentis).

« On craint une chute de 20 % des signatures de contrat. »

Aurélien Cadiou, Association nationale des apprentis de France

Mais c'est surtout la rentrée qui inquiète : « La grande période de recrutement des jeunes en alternance s'étale de juin à octobre, explique Aurélien Cadiou. Et l'on craint une chute de 20% des signatures de contrat à cette période, car certaines entreprises ne vont pas résister à la phase de déconfinement. »



Sergio / Sipa

De nombreux apprentis ont été mis au chômage partiel à cause de la crise.

Les espoirs reposent désormais sur le gouvernement. Ce jeudi, Emmanuel Macron et Edouard Philippe réuniront les organisations syndicales et patronales à l'Élysée pour plancher sur des solutions face à la crise économique et sociale liée à l'épidémie. « Avec, à la clé, des annonces sur l'emploi des jeunes et l'apprentissage, explique à 20 Minutes l'entourage de Muriel Pénicaud. Car les jeunes ne doivent pas être la variable d'ajustement de la crise économique que nous traversons. »

Pour remonter la pente, les acteurs de l'apprentissage attendent plusieurs formes de soutien : « Il faut des mesures financières et fiscales

pour inciter les entreprises à recruter des jeunes en apprentissage », affirme Yves Hinnekint. Pascal Picault, vice-président de la Fédération nationale des associations régionales de directeurs de CFA, suggère de « mettre en place une augmentation générale de l'aide aux employeurs permettant de couvrir le coût de la première année de l'apprenti ». De son côté, le Medef a notamment demandé une aide de 10000 € pour le recrutement d'un apprenti avant le 31 décembre, tandis que l'U2P (artisans) a estimé qu'il fallait une mesure pour permettre qu'il y ait zéro coût pour une entreprise qui prend un apprenti. **Delphine Bancaud**